

Maladie de Carré

<http://www.lasantedemonchien.fr/2016/04/07/maladie-de-carre/>

La maladie de Carré a été décrite en 1905 par le vétérinaire Henri Carré, à qui elle doit son nom. Fréquente dans les élevages, où elle affecte surtout les chiots, elle est connue depuis des siècles.

La maladie de Carré est une maladie très contagieuse, due à un virus proche de celui de la rougeole de l'Homme (paramyxovirus). Elle peut provoquer des signes cliniques peu marqués chez certains chiens, mais être mortelle chez d'autres, en particulier chez les chiots. La vaccination a permis de réduire considérablement l'incidence de la maladie au cours des dernières décennies. Toutefois, il existe toujours des cas en France. Dans certains pays, comme en Finlande, la maladie tue de nombreux chiens. Il n'existe pas de traitement spécifique car les antibiotiques n'agissent pas sur les virus.

Comment se transmet la maladie de Carré ?

L'infection se produit principalement par l'intermédiaire d'aérosols, c'est-à-dire de petites particules transportées dans l'air : lorsqu'un chien éternue, il peut transmettre le virus, de même qu'au moment d'un contact rapproché avec un autre chien, « nez-à-nez ». La période d'incubation (durée qui précède l'apparition des signes cliniques) peut durer jusqu'à trois semaines. Le virus ne survit pas facilement dans l'environnement et est détruit par les désinfectants usuels.

Le virus de la maladie de Carré

Le virus de la maladie de Carré est un virus de grande taille de la famille du virus de la rougeole. Certaines souches du virus sont plus pathogènes (c'est-à-dire dangereuses) que d'autres. Cependant, la vaccination protège contre toutes les souches.

Quels sont les signes de maladie de Carré ?

Le chien atteint par le virus de la maladie de Carré présente d'abord une poussée de fièvre, qui dure de 24 à 48 heures. Les premiers signes de la maladie sont des symptômes respiratoires : écoulements oculaire et nasal (les yeux et le nez coulent), éternuements, toux. Ensuite, une grande fatigue, une perte d'appétit, puis des vomissements et des diarrhées peuvent être observés. Dans les derniers stades de la maladie, les chiens peuvent présenter un épaississement cutané au niveau de la truffe et des coussinets (on parle d'hyperkératose). Des signes neurologiques, comme des difficultés à se déplacer (parésie), une démarche anormale, des tremblements, etc..peuvent aussi apparaître. Les chiens qui survivent présentent parfois des complications et des séquelles, par exemple des crises convulsives (épilepsie).

Comment le vétérinaire peut-il diagnostiquer la maladie ?

Votre vétérinaire peut suspecter la maladie de Carré si, lorsqu'il lui est présenté, le chien présente des symptômes respiratoires, digestifs, neurologiques et /ou dermatologiques. En fonction de l'historique vaccinal et de l'examen clinique qu'il va effectuer, il décidera éventuellement de faire une analyse de sang pour confirmer le diagnostic.

La maladie de Carré est un vice rédhibitoire, c'est-à-dire propre à faire annuler la vente d'un chiot si la maladie se déclare dans les 8 jours qui suivent l'achat.

Comment prévenir la maladie de Carré ?

Il est important de faire vacciner votre chien contre la maladie de Carré, conformément aux recommandations de votre vétérinaire. Les chiots dont la mère est vaccinée disposent d'anticorps qui les protègent de l'infection pendant les premières semaines de vie. Le risque survient lorsque la quantité des anticorps maternels diminue. A ce moment-là, le chiot doit être vacciné pour que son système immunitaire apprenne à se défendre contre le virus.

Même si des perfusions et de nombreux médicaments permettent d'aider le chien à guérir, il n'existe pas de traitement spécifique contre la maladie de Carré. La meilleure protection contre ce virus souvent mortel reste donc la vaccination.